

Structures spatiales et cultures pastorales

Ou les limites des États-nations
et des organisations tribales
en Afrique centrale

Jean-Charles Clanet

Bien que les quatre pays du bassin semi-aride du lac Tchad conservent des économies largement agraires, on constate que depuis une quinzaine d'années, les recettes budgétaires provenant de l'élevage chutent de façon dramatique, quand elles ne disparaissent pas purement et simplement des statistiques officielles¹. Alors qu'en termes de produit intérieur brut le cheptel des économies sahéliennes représente la seconde richesse agricole des États après le coton, tout se passe comme si ce secteur perdait de son importance économique et que, du même coup, les communautés pastorales qui en gèrent la plus grande partie se trouvaient écartées des objectifs de développement et des secteurs productifs des États. Dans un tel contexte, aborder les formes d'élevage et les enjeux sociaux impliquant des pasteurs renvoie au déphasage grandissant entre les structures déliquescents des États et les modes d'organisation des communautés pastorales. Car, bien que depuis une trentaine d'années celles-ci s'émancipent des cadres d'encadrement institutionnels, elles butent en définitive sur leur incapacité à contrôler les filières officielles touchant à la production : la santé animale, la commercialisation, l'abattage, la constitution de troupeaux marchands ou de stocks pouvant réguler les cours.

¹ Cf. les rapports annuels de la FAO ou de la Banque mondiale à partir des années 1980.

Après avoir rappelé les types d'exploitation pastorale qui se côtoient dans le bassin du lac Tchad, on montrera comment les communautés d'éleveurs s'affranchissent des emprises spatiales institutionnelles afin d'accéder à des positions de pouvoir, telles qu'elles les conçoivent au sein des ensembles politiques nationaux. Toutefois, en dépit de réussites manifestes, elles peinent en général à dépasser le stade socio-économique du pastoralisme tribal, quand elles ne renforcent pas ses lourdeurs, risquant par là d'obérer à terme leur avenir. Presque aussi paradoxalement, en termes d'émergence d'un monde agricole rompant avec les sociétés agraires traditionnelles, ce sont les groupes de pasteurs décimés par les crises climatiques, intégrés dans des communautés villageoises depuis deux décennies, qui paraissent diversifier heureusement leurs activités, à tel point que leur choix semble un des meilleurs qui s'offrent au ghetto pastoral de ces zones sèches.

■ Les changements récents intervenus dans les situations agropastorales traditionnelles

La partie du bassin tchadien située au nord du 10^e2 rassemblait en 1995 entre 1 500 000 et 1 700 000 personnes dont l'élevage représente jusqu'ici l'activité principale et qui, en cas de crise climatique ou de violence politique, assurent en priorité la sécurité de leurs troupeaux. Si traditionnellement quatre groupes ethnolinguistiques s'adonnent préférentiellement à l'élevage, ceux des sahariens et sahéliens Touaregs, Tubu, Arabes et Peuls, il n'est pas inutile de souligner que bien d'autres communautés ont des intérêts pastoraux anciens et actuellement aussi importants, comme les Tama, les Mimi ou les Massalit des confins ouaddaïens ou les Tummélia au Niger pour ne

² Nigeria mis à part, puisque nous n'avons des données que sur les régions situées à l'est de Kukawa et celles bordant le lac Tchad dans l'État du Bornu.

citer que ces populations. C'est d'ailleurs un fait que confirment les dernières estimations de la Banque mondiale et de la FAO : les plus fortes densités de bétail se trouvent en région soudano-sahélienne.

Les bases géoclimatiques du pastoralisme

À l'exception de rares troupeaux élevés en stabulation, ou des essais d'élevage intensif difficilement supportés par des projets d'aide extérieure, il n'y a qu'un seul système d'élevage dans cette partie de l'Afrique centrale. Agriculteurs et pasteurs font de l'élevage extensif en vaine pâture, sur des parcours ouverts, fréquentés selon des règles d'usages locaux et des droits d'accès aux ressources fixés en principe par la tradition. Ce système comporte d'innombrables variantes, en fonction des biotopes exploités, des saisons, ainsi que des catégories animales élevées. Après les nombreux travaux ayant classé les communautés pastorales selon des degrés de sédentarité ou de pastoralité (Gallais *et al.* 1975) et les multiples classements qui cherchèrent à distinguer semi-sédentaires et semi-nomades, il serait inutile de présenter ici une nouvelle typologie. Nous nous bornerons à rappeler les formes courantes d'exploitation des parcours qu'initient actuellement les pasteurs nomades.

Leurs mouvements s'organisent selon deux gradients géographiques. Le premier se combine avec la latitude et fixe donc l'orientation des déplacements, puisque les variations saisonnières des biomasses invitent l'ensemble des éleveurs à migrer vers le nord avec leurs troupeaux durant l'hivernage, tandis que les mois secs engagent les cheptels dans une descente méridionale générale. Le second gradient concerne l'amplitude des mouvements. Celle-ci dépend des positions respectives qu'occupent les groupes dans la cuvette tchadienne par rapport aux ressources qu'ils exploitent : plus on s'éloigne des rives du lac Tchad, plus les mouvements s'étendent, passant de simples migrations saisonnières à de vastes balancements méridiens s'effectuant tout au long de l'année. Toutefois des particularités géographiques rompent ce schéma général lorsqu'elles concentrent les eaux de surface ou les retiennent différemment. C'est le cas des plaines inondables (*yaéré*) du Nord-Cameroun, de l'axe du Bahr El-Ghazal ou de la Dillia, des dépressions interdunaires du Ténére sud, du Liloa ou du Chittati ou encore des grands talwegs permanents du Centre

Tchad. Tous ces domaines aux ressources hydriques abondantes polarisent régionalement les nomadisations, les déclenchent ou les retardent, par rapport à la saison des pluies, suivant leurs particularités hydrologiques.

Dans tous les cas, les stratégies de déplacement des éleveurs visent avant tout à parcourir un éventail de pâturages, si possible complémentaires, apportant un maximum de protéines végétales à leurs cheptels. En migrant vers le nord, ils accèdent aux prairies des confins subarides les plus nourrissantes bien que peu abondantes, les pâturages du sud étant au contraire plus fournis mais de moindre qualité³ : les imposants herbiers méridionaux ont en effet des valeurs nutritives bien moindres que les *acheb*⁴ sahariens. Pour mieux exploiter l'échelle de pâturages qui s'étalent entre ces deux domaines agrostologiques, les migrations pastorales saisonnières se ramènent à quatre modes de déplacements principaux :

- celui des éleveurs sédentaires ou des petits nomades qui, quelle que soit la région où ils résident, restent au niveau de leur zone écologique, n'effectuant que de courts déplacements de cure salée d'avant ou d'après hivernage (Kanem nigérien et tchadien, sud du Ténére, ainsi que toutes les régions méridionales) ;
- le cas des pasteurs du Sahel central qui migrent sur de courtes distances entre des positions de mois secs et des prairies d'hivernage (éleveurs de la région du Koutouss et du petit désert du Tal au Niger ou groupements arabes qui fréquentent les bourgoutières du lac Fitri, ou encore éleveurs du pourtour du lac Tchad, dans un rayon de 70 km). Du côté saharien, tous les éleveurs de dromadaires touaregs et tubu suivent ce schéma légèrement décalé, en avance de deux à trois semaines par rapport aux campements conduisant des bovins ;
- le troisième groupe, le plus représenté, se compose d'éleveurs dont les déplacements ont pour centre de gravité le Sahel. Ils passent la saison chaude et sèche pour attendre le front de pluies au niveau des parcours soudano-guinéens, afin de l'accompagner ensuite en juillet jusqu'aux pâturages sahariens, sur lesquels ils restent jusqu'à ce que

³ M. Guérin 1978, rapport de mission, document du Laboratoire zootechnique de Farcha, N'Djaména, et thèse à paraître.

⁴ Prairie d'annuelles xérophytes verdissant à la moindre averse.

les mares s'assèchent (éleveurs kréda des Soulias et du Guetty, campements arabes de l'Ouadi Rimé ou du Sud Ouaddaï par exemple);

– enfin des nomades comme les Buduma et les Kuri du lac Tchad ou les Peuls et les Arabes de l'est de la cuvette tchadienne, qui choisissent de garder leurs troupeaux au contact de pâturages verts, soit en suivant la décrue des lacs et des fleuves au nord du front de pluies, soit en restant en deçà de celui-ci, comme les Peuls des régions du Tchad méridional, du Niger oriental et du Nord Cameroun.

Les changements récents des formes d'exploitation pastorale

Tous ces modes d'exploitation s'effectuent sur des parcours largement ouverts où les densités humaines ne sont pas telles qu'elles puissent créer des conflits graves avec les sédentaires, qui seraient dus à une concurrence exacerbée pour l'espace. Certes des lignes d'affrontement existent, des rixes se produisent et des confrontations ont lieu mais, en consultant les jugements des tribunaux concernant des affaires survenues dans les zones sahélo-sahariennes du Tchad et du Niger pour la période 1991-1994, nous nous sommes aperçus que les conflits entre éleveurs l'emportaient encore sur ceux impliquant des agriculteurs ou des sédentaires. Malgré tout, les activités agraires restent largement dissociées, même si la tendance lourde des évolutions en cours renforce une intégration des modes d'exploitation de l'espace. Deux étapes ponctuent cette évolution : depuis la sécheresse de 1969-1974 tous les éleveurs se sont mis à cultiver et, à la suite des récentes crises climatiques des années 1980, les pasteurs fréquentent systématiquement les terroirs villageois pour mieux commercialiser les sous-produits de leurs troupeaux et louer les capacités de transport de leurs animaux de bât. Ils s'efforcent maintenant de monnayer au plus juste des services qu'auparavant ils rendaient à l'occasion en passant. Or, malgré la lente pénétration des communautés pastorales au cœur des terres traditionnellement consacrées aux cultures, les éleveurs sont en perte de vitesse, perdant progressivement le poids économique et social qu'ils détenaient encore récemment.

Cela résulte en partie des dernières crises naturelles et politiques qu'ont connu les pays du Tchad. Comme nous l'avons montré (Clanet 1994), dans la plupart des campements ayant subi de plein fouet l'effet

de ces désastres, auxquels sont confrontés depuis une trentaine d'années les groupes les plus septentrionaux, les familles dont le cheptel a été décimé s'établissent auprès de villages qu'elles avaient l'habitude de côtoyer auparavant une partie de l'année. Depuis, soit par prudence, soit parce qu'elles détiennent des effectifs animaux trop amoindris pour subsister au-delà des zones cultivées, elles limitent au maximum leurs déplacements, calquant leur mobilité sur les remues réduites de leur nouvelle région d'immigration. Contraintes de composer avec des repères sociaux fortement inscrits dans un terroir, obligées de tenir compte de réseaux d'autorité nouveaux, elles s'immiscent progressivement dans des systèmes d'échanges, dans lesquels leur statut d'hôte les fragilise et qu'il leur est donc difficile d'infléchir à leur avantage, d'autant que la persistance des sécheresses n'invite guère à se couper de ces havres de paix relatifs, garants d'une certaine sécurité. Bref, elles s'installent à demeure, changeant de canton de résidence, parce que la réduction de leur mobilité ne leur permet plus d'être une partie intégrante de leur aire pastorale d'origine.

Ces bouleversements affectent l'encadrement administratif des pays riverains du lac Tchad. Cela se manifeste au niveau des dernières divisions administratives des États : le canton au Tchad ou au Cameroun, ou le groupement au Niger, qui perdent de leur substance. En réalité ces deux vocables désignent des tribus. L'équivoque séculaire introduite par le régime colonial se durcit, puisque cette unité de découpage commune à l'État-nation et aux organisations tribales reste un contenant spatial pour le premier, producteur de données cadastrales et de recensements, tandis qu'il ne désigne qu'une somme de liens socio-historiques et culturels pour les secondes, constante quel que soit le lieu où elle s'implante. C'est donc à ces deux niveaux qu'il convient d'apprécier les enjeux en cours.

Le recul de l'emprise cantonale

Unité de base de l'encadrement spatial administratif, le canton n'est que le quatrième ou le cinquième niveau⁵, suivant les pays, du maillage utilisé par le pouvoir central pour encadrer l'ensemble des provinces. Dans le cas des régions pastorales, il n'a guère de consistance géogra-

phique, dans le sens où un groupe d'hommes relativement stable coïnciderait avec un espace donné. Cette situation n'est pas propre au bassin tchadien, puisqu'elle se retrouve à des degrés divers tout au long des marges arides subsahariennes, où les communautés humaines choisissent d'indifférencier l'espace au profit de réseaux de relations sociales mieux à même de s'adapter aux fréquentes variations spatio-temporelles des ressources. En revanche ce qui est nouveau, c'est l'abandon pur et simple du cadre cantonal qui semble ne plus répondre aux intérêts et aux besoins actuels des éleveurs.

Cantons et organisation tribale

En général sur le terrain on ne rencontre que deux éléments de l'organisation tribale : ceux qui constituent les extrémités de la pyramide sociale. Le plus facile à situer est le « chef de canton » officiel, celui que connaît l'administration parce qu'il est le dernier et le seul intermédiaire dont elle dispose pour contacter ses administrés. Aussi possède-t-il, dans la plupart des cas, une résidence fixe. Les seconds éléments apparaissent à l'improviste, au détour d'une piste, ce sont les campements (*furgan*)⁶ qui rassemblent en général une dizaine de tentes, mais qui peuvent en comporter jusqu'à une centaine en hivernage. Dans le meilleur des cas, si on arrive à percer le mutisme de rigueur et les exclamations évasives de ces hôtes de rencontre, on parviendra juste à saisir que leur campement dépend du chef de canton X à qui ils versent l'impôt. En fait ce camp, qui possède son propre responsable (*kébir*) ne constitue qu'un élément d'une fraction de clan (*kachimbeyt*) composant une des branches de la tribu X, que le chef de canton X représente auprès de l'administration. En dehors de listes de fractions, appelées improprement villages, aucun de ces rameaux de l'arborescence tribale n'est connu des registres officiels. Les deux modes d'administration cohabitent en s'ignorant profondément.

⁵ Après la province, la préfecture, la sous-préfecture et le poste administratif.

⁶ Terme arabe, pluriel de *ferrick*. Tous les termes vernaculaires du texte sont donnés dans cette langue.

Tous les membres d'une même tribu sont fortement liés par des héritages socio-historiques, inhérents à cette forme d'organisation sociale plusieurs fois décrite (Le Rouvreur 1962; Zeltner 1988; Clanet 1994), où les types d'alliance, les fréquentations de pâturages et les liens que crée la parentèle comptent beaucoup plus que d'éventuels rapports à des lieux donnés. Dans ce cadre se règlent toutes les affaires pénales ou coutumières, au-delà du premier niveau d'instance qui lui est en principe dévolu. Les clans⁷ surveillent aussi le règlement et l'organisation des paiements du prix du sang (*dia*), qui éteint couramment les affaires criminelles, les vols et les vendettas. Pour les services d'entre-aide au quotidien les familles comptent, mais pas trop, sur les relations familiales, les engagements, les serments d'amitié et les liens de parenté.

Jusque dans les années 1980, le canton officiel se situait presque toujours au centre d'une aire pastorale tribale, correspondant à l'espace parcouru par l'ensemble des campements de la tribu. Ce n'était qu'exceptionnellement qu'ils en sortaient puisque ce territoire particulier (*dar*) disposait de structures et d'une organisation traditionnelle hors desquelles un groupe de pasteurs n'a en quelque sorte aucune existence reconnue par l'ensemble des communautés.

L'aire pastorale

Spatialement, toutes les tribus se meuvent au sein d'une aire pastorale dont elles cherchent en permanence à accroître l'étendue. Avec plus ou moins de bonheur, elles y parviennent pour un secteur donné durant quelques hivernages, quitte à reporter leur tactique sur un autre front peu après. Pour ce faire, elles ne reculent devant aucun moyen ni aucune intrigue et sont prêtes, pour des gains immédiats, aux pires alliances. Ainsi des Arabes Ouled Himet du Batha occidental n'hésitèrent pas en 1977 à incendier systématiquement, en compagnie de

⁷ Il n'y a aucun chef de clan. Quand ce niveau intervient dans un conflit, les intéressés s'en remettent spontanément à un individu renommé pour ses connaissances relatives à la question pendante. Personne n'étant polyvalent, un autre notable sera pressenti pour une autre affaire relevant d'un autre domaine.

Tubu Kréda Yria, les parcours des Arabes Djaatné afin de les repousser sur des lignes de puits situées plus à l'est.

Quelles que soient leurs étendues, les aires pastorales fluctuent au cours des saisons et certaines de leurs frontières tombent en désuétude lorsque changent les compositions floristiques des parcours où pâturent les troupeaux. La taille de ces aires pastorales varie ; ainsi la plus petite du bassin tchadien doit être celle des Arabes fezzanais Myaïssa qui atteint à peine 60 km². Dans ce petit secteur du Kanem, situé au N.E. de N'Tiona, ils élèvent des troupeaux de dromadaires particulièrement recherchés. Les plus grandes aires, comme celles de Peuls qui fréquentent la mare de Toumeur au Niger, ou celle des Tubu Annakazza du N.E. du Tchad, couvrent jusqu'à 7 000 km². Les frontières de ces domaines n'ont aucun rapport avec des limites cantonales. Ce sont surtout et avant tout des espaces d'influence et, mais plus accessoirement, des champs de sécurité pastorale par lesquels les tribus surveillent leurs troupeaux et contrôlent les échanges et les passages de toutes natures qui traversent leurs territoires.

Il y a presque autant d'aires pastorales que de tribus. Toutefois elles contiennent toutes au moins trois secteurs :

- le secteur central, noyau de gravité de l'ensemble des parcours, concentre les meilleurs pâturages du début de saison sèche, ainsi que les puits où les membres de la tribu détiennent la priorité d'abreuvement. En général ce domaine se situe immédiatement au nord des terres à mil, où les fractions les plus sédentaires cultivent des champs permanents et où résident les artisans. Au-delà, dans le sens méridien, s'étendent au nord les pâturages d'hivernage aux limites des confins désertiques, tandis qu'au sud débutent ceux fréquentés en saison sèche ;
- autour du secteur central s'étend un espace intermédiaire, que les membres de la tribu partagent avec d'autres groupes. Là, ils ont accès aux puits mais ne peuvent utiliser qu'une partie de leur installation pour puiser de l'eau. Ils doivent d'ailleurs demander la permission de s'installer avant de faire paître leurs troupeaux à proximité. Éventuellement, cette requête de pâture s'accompagne d'un présent fait au notable local ;
- la dernière enveloppe de l'aire pastorale s'appuie sur les villes, les bourgs ou les gros villages qui entourent les deux domaines précédents. Dans ces localités les chefs de canton entretiennent des repré-

sentants, voire des assesseurs, chargés d'assister les autorités locales et de régler les affaires de toutes sortes impliquant des membres de la tribu.

Ainsi que nous l'évoquions, la distorsion entre l'espace théorique contrôlé par les cantons et les aires pastorales effectivement exploitées et surveillées s'accroît au point de devenir systématique depuis 1984, lorsqu'une sévère sécheresse repoussa presque deux années durant toutes les implantations humaines au sud du 10^e parallèle. C'est ainsi qu'il y a des Tubu Yoruma et Tummelia du Manga nigérien qui stationnent au Nigeria depuis cette époque; des Kréda Yria dispersés sur plus d'une trentaine de cantons dans la sous-préfecture du Bahr El-Ghazal et qui, lors de leurs déplacements annuels, fréquentent au moins trois préfectures; des Arabes de l'Ouadi Rimé, comme les Ouled Rachid de Djedda, qui passent neuf mois hors de ce canton puisqu'ils exploitent de préférence les bourgoutières du lac Fitri en pays bilala; et enfin des Arabes Salamat Sifféra qui ne passent jamais dans leur canton, où ne se rend d'ailleurs qu'exceptionnellement leur représentant. Si l'on se réfère aux cartes de peuplement qu'avaient dressées J. Chappelle (1957) et A. Le Rouvreur (1962) à dix années d'intervalle dans les années 1960, il apparaît évident que ces glissements pastoraux s'accélérent et pénètrent profondément en zone sédentaire.

■ L'état des avancées pastorales

Les différentes stratégies de survie développées par les groupes pastoraux lors des crises climatiques récentes ne seront pas reprises ici, même si ce sont elles qui en définitive, et pour une large part, sont à l'origine des situations actuelles. Elles ont été suffisamment décrites (Gallais 1977 et 1984; Clanet 1994 et 1996), tant pour le tournant des années 1970 que pour les sécheresses des années 1980, et viennent de surcroît d'être synthétisées en décembre 1996 dans l'Atlas du CIRAD/EMVT. En s'appuyant sur ces travaux et si l'on dresse un bilan des 127 cantons/tribus sahéliens qui s'étalent entre les deux extrémités de la cuvette tchadienne selon un axe N'Guigmi-Adré, et en ne s'attachant qu'aux changements de grande ampleur qui

s'inscrivent dans la durée, il est possible d'avancer quatre raisons majeures qui écartent les aires pastorales de leurs positions antérieures.

La raison politique est la plus voyante, parce qu'elle est abondamment médiatisée, mais elle ne concerne que quelques tribus, moins de 6 %, quand ce n'est pas de simples fractions, comme les groupements des Touaregs de la région de Tasker au Niger ou ceux des Tubu de l'Ennedi au Tchad, qui sont parvenus par des mouvements d'opposition armée à gagner une légitimité les plaçant en position de force ou de partenaires privilégiés vis-à-vis du pouvoir central. La réussite suprême revient aux communautés Zaghawa et Bideyat parvenues à la tête de l'État tchadien. Les alliances sur lesquelles reposent ces prises de pouvoir sont d'ailleurs significatives : elles se calquent sur les relations qu'entretenaient auparavant les groupes pastoraux au niveau local. Ainsi, proche du groupe promu, il y a le ban des communautés alliées ; vient ensuite l'arrière-ban des apparentés qui se fréquentent et partagent l'accès aux ressources pastorales puis l'énorme masse de ceux qui ne font pas partie de ces réseaux d'alliances. Tenter de gouverner un pays sur ce genre de partition, qui fonctionne déjà avec des heurts au niveau régional, amène forcément de vives réactions, surtout de la part des exclus. Cela explique le rejet quasi général par la population tchadienne des « Soudanais »⁸, supposés être dévoués corps et âme au Président, alors qu'ils appartiennent simplement à des communautés pastorales des confins ennediens d'où il est originaire.

À l'autre extrémité du nouveau contexte social, on trouve les groupes qui n'ont changé ni leurs positions sahélo-sahariennes, ni les types de situations agro-pastorales entre lesquelles se répartissaient leurs différents clans. Ils forment une minorité qui n'atteint pas 13 % des cantons connus. Toutefois ils appartiennent à deux cas opposés. Soit, comme tous les groupes tubu kréda et kécherda du Bahr El-Ghazal, ils étaient trop proches des régimes précédents et préfèrent donc se limiter à occuper des positions traditionnelles qu'il serait difficile de

⁸ Il est difficile d'attribuer une nationalité aux pasteurs zaghawa et bideyat des bordures orientales de l'Ennedi, car ils nomadisent de façon pendulaire entre les grandes dépressions périphériques du massif situées au Tchad et les plaines soudanaises. Ces mouvements les conduisent à passer autant de temps en territoire tchadien qu'au Soudan.

remettre en cause, en adoptant une stratégie d'attente de circonstance ; soit, comme les Tubu Gadoa du Chittati, ils bénéficient d'accès privilégiés au pouvoir central, grâce aux hautes charges obtenues par certains de leurs représentants. Dans ce cas, ils profitent amplement de cette conjoncture favorable pour accroître aux dépens de voisins jusqu'alors encombrants, une importance régionale qu'ils n'osaient espérer. Si l'on se fie par exemple au dernier recensement préélectoral datant de 1993, les Tubu Gadoa de Rig-Rig ont vu leur population passer en trois ans de 3 800 à 19 000 personnes, tandis que la population des Tubu Dogorda de N'Tiona, qui leur faisaient manifestement de l'ombre depuis l'indépendance, s'est réduite de 47 000 individus à moins de 15 000 dans le même laps de temps.

La grande majorité des tribus qui se sont écartées du territoire d'origine gardent les formes d'exploitation pastorale qu'elles développaient dans le passé, ayant juste écourté les migrations estivales qui les conduisaient vers le 19^e parallèle. Toutefois, elles passent plus de temps dans les régions méridionales, nouent systématiquement des relations avec des villages qu'elles retrouvent annuellement, et commercialisent encore plus qu'avant les sous-produits de leurs troupeaux. En les décalant d'environ trois degrés de latitude sud, par rapport aux situations des années de pré-sécheresse, leurs activités sont celles que j'ai déjà décrites en 1982 et en 1994. Les éleveurs qui illustrent le mieux cette catégorie sont les Arabes Myssirié d'Oum-Hadger et ceux des sous-préfectures comprises entre Biltine et Abou-Goudam, dans l'est du Tchad.

Enfin le dernier groupe de pasteurs, sans doute le moins visible parce que très dispersé, est celui des laissés pour compte des sécheresses et des crises récentes. Ils constitueraient le second groupe en importance, rassemblant ceux qui ont perdu l'essentiel de leurs troupeaux et qui, dès lors, ont été obligés de s'ancrer auprès de communautés villageoises qui ont bien voulu les accueillir. Pratiquement tous ont réussi actuellement à remonter de petits troupeaux, mais ils s'intègrent tellement à l'économie et aux activités locales qu'ils hésitent manifestement à regagner leurs positions d'antan. Ces émigrés constituent des foyers de peuplement menant des activités agraires complémentaires et imbriquées qui perdurent depuis plusieurs années. Parmi les plus importants on peut citer les éleveurs arabes venus d'Arada, qui restent depuis 1973 entre Saht, Kyabé et le lac Iro ; ou les campe-

ments arabes qui ne quittent plus les terrasses du Logone entre Bébédja et Moundou dans la préfecture du Logone occidental ; ou encore dans le sud du Chari-Baguirmi, le cas des chameliers du Nord-Batha qui effectuent de petites migrations à proximité de la vallée du Chari depuis 1985 ; ou enfin, entre Dourbali et Moïto au S.E. de N'Djaména, celui des Tubu du Harr qui se sont installés dans cette région depuis la même époque.

Au total, l'ensemble des organisations tribales a profité des derniers bouleversements politiques pour retrouver une autonomie d'expansion spatiale qu'elles recherchaient depuis les dernières poussées d'aridification qui avaient réduit leurs parcours. À des degrés divers elles s'implantent par la force des choses parmi les terroirs sédentaires et les zones de cultures industrielles et ce, d'autant plus volontiers qu'elles n'agissent pas sous la pression d'un projet ou d'un programme qui chercherait à les « sédentariser ». Cette démarche a radicalement changé de sens depuis qu'elles se sentent soutenues par les pouvoirs en place, le regain de l'islamisation qui gagne les franges sahélo-sahariennes à partir du Soudan et, accessoirement, la possession d'importants stocks d'armes. Il n'est pas rare en effet que tous les hommes d'un campement détiennent plusieurs fusils automatiques obtenus lorsqu'ils furent enrôlés ou qu'ils servirent, à un moment ou à un autre, dans les différentes factions qui s'affrontent régulièrement au Tchad depuis vingt-cinq ans, ou en guerroyant dans le Sud Soudan, voire en côtoyant la rébellion touarègue dans l'est du Niger ou, tout simplement, en transportant des armes pour des trafiquants.

■ Seuils d'inefficacité pastorale et germes de société agraire

Dans la majeure partie de la cuvette tchadienne, la prééminence qu'ont retrouvée les groupes pastoraux n'a guère amélioré leur situation économique, y compris lorsque, comme dans le cas du Tchad, elles sont parvenues à la tête de l'État. De façon étonnante, c'est parmi les restes des fractions de tribus qui ont dû se fondre dans les entités villageoises sahélo-soudaniennes que se dessinent les changements

radicalement nouveaux, porteurs de potentialités économiques favorables à de profondes actions de développement.

Le difficile passage de la tribu à l'État

En prenant possession par la force des commandes de la république du Tchad, tous les dirigeants issus des régions d'élevage se sont mis à gérer l'État selon les règles de redistribution des richesses qui ont cours dans les tribus : charges rentables distribuées aux proches, fonctions de représentation les plus en vue affectées à la parentèle, postes de pouvoirs confiés à des fidèles, etc. Tous ces travers sont tellement banals qu'il est inutile d'y insister. En revanche ce qui reste surprenant, c'est que peu d'efforts furent faits pour promouvoir des actions et des dossiers susceptibles de favoriser structurellement, à défaut de les améliorer, les filières touchant à l'économie de l'élevage. Certes des projets ont été lancés en direction de ce secteur, mais ils restent l'exception et ne concernent que des actions courantes comme des campagnes de vaccinations limitées, des forages (partisans) de puits ou des études ne débouchant sur rien de directement utilisable à court terme pour les éleveurs. Sur les vingt-six programmes en cours d'exécution dans le bassin tchadien, qui ciblent avant tout l'aval et l'amont des filières de production animale, dix-neuf sont situés... en zone sédentaire.

Par ailleurs, l'accession de personnalités issues du monde pastoral à la direction des affaires n'a pas, dans bien des cas, amélioré le sort des éleveurs, bien au contraire. Bon nombre de taxes et d'impôts traditionnels tombés en désuétude réapparaissent et sont réclamés par le pouvoir et ses combattants ; ces derniers ponctionnent d'autant mieux les pasteurs qu'ils savent exactement jusqu'à quel point ils peuvent exagérer dans leurs prévarications. Ont été ainsi remises au goût du jour, entre autres, des taxes sur l'extraction du natron, sur les charges que transportent les caravanes, sur le croît des troupeaux, sur le nombre de jeunes soldats (combattants) que doivent fournir les villages et les campements, sur les parts d'héritages, etc.

Le manque de qualification des proches du pouvoir indûment placés à des postes de responsabilité a été maintes fois dénoncé, il tient en grande partie à la faible scolarisation propre aux régions du nord et au refus des notables de participer à l'enseignement francophone.

Depuis peu, bien que cela ait toujours existé, une politique de préférence régionale aggrave cette situation, privant l'État des rares compétences dont dispose la haute administration en les reléguant à des fonctions sans relief. Par exemple, l'exportation du bétail vers le Nigeria et le Cameroun dépend de personnalités influentes, qui cherchent avant tout à accroître la part personnelle qu'elles retirent des diverses taxes instaurées (plus d'une dizaine), plutôt qu'à réguler les sorties d'animaux sur pied en fonction des capacités réelles d'exploitation du cheptel existant. Dans le même ordre d'idée, l'importation de viandes congelées et désossées en provenance d'Afrique du Sud, d'Amérique ou d'Europe est facilitée à cause des bénéfices énormes qu'elle génère sans que la concurrence désastreuse qu'elles introduisent soit prise en compte⁹.

Ces quelques exemples montrent qu'en arrivant aux postes de responsabilité nationale, les dirigeants issus de groupes pastoraux, ne possédant pas les notions nécessaires pour conduire un État moderne, tentent d'y suppléer en recréant le seul modèle d'organisation sociale dont ils ont l'expérience : le mode d'administration tribal, avec toutes les conséquences que cela suppose. Par leurs excès et l'incompétence des personnes placées à certains postes, ils entretiennent indirectement ce que nous pouvons assimiler à un ghetto pastoral, coincé entre l'œkoumène aride, où la succession des sécheresses restreint progressivement les parcours, et un œkoumène banquable, situé à la limite nord des cultures cotonnières, au-delà duquel les institutions d'aide internationale refusent systématiquement de financer des projets jugés non rentables. Bref, la transposition des formes d'administration tribale au niveau des structures étatiques bloque non seulement le fonctionnement de ces dernières, mais surtout ne profite guère, une fois transposé à ce niveau d'intervention, à l'avenir des régions pastorales.

⁹ Les pièces congelées de l'avant-train des bovins étrangers sont surtout achetées par des Européens et des fonctionnaires internationaux. En revanche les fonctionnaires et les commerçants prennent goût aux croupions de dinde, abats de poulets et têtes de poisson ainsi importés.

Des formes d'intégration spontanées

Alors que de nombreux projets ont cherché à intégrer élevage et agriculture dans les pays sahéliens de la cuvette tchadienne, comme le Programme national d'élevage au Tchad, le lancement de cultures de contre-saison ou du secteur d'élevage du Centre-Est au Niger, sans y parvenir de manière convaincante en dépit des sommes colossales investies, il semble que les foyers d'éleveurs installés solidement dans les zones sédentaires parviennent à réaliser une intégration réussie sous la contrainte des événements extérieurs. Il semble que ce soit le cas des éleveurs de bovins qui se sont implantés depuis les années 1970 dans les régions de Sahr ou de Moundou. Les investigations en cours montrent que s'ils gardent une petite mobilité presque résiduelle, c'est plus pour changer de lieu de stationnement, lorsque celui-ci est encombré de déjections, que pour se déplacer sur d'autres pâturages. D'ailleurs une grande partie de leurs activités répond en priorité aux demandes des marchés régionaux près desquels ils résident : transports divers, vente de produits laitiers et d'animaux de trait nécessaires à la culture attelée. Certains vont jusqu'à participer, aux côtés des paysans, à des programmes de vulgarisation pour cultiver rationnellement leurs parcelles de céréales ou constituer des fosses à compost.

Ces activités n'étaient pas inconnues des éleveurs, qui s'y adonnaient à l'occasion en fin de saison sèche, lorsqu'ils attendaient l'arrivée des pluies à proximité des villages méridionaux. Ce qui change du tout au tout est le développement d'activités suscitées par des non-éleveurs, qui donnent progressivement conscience aux « ex-pasteurs » des demandes auxquels ils peuvent être confrontés et dont en fin de compte ils pourront tirer parti. C'est pourquoi, non seulement la composition de leurs troupeaux s'en ressent (ils conservent autant d'animaux de bât que les éleveurs des marges sahariennes alors qu'ils ne se déplacent plus), mais ils font également des stocks de beurre fondu et de fumier en fonction des acheteurs avec lesquels ils traitent, et monnaient fréquemment les circuits de fumage des champs qu'ils effectuent avant l'époque des cultures.

À quel point ces combinaisons nouvelles d'activités agricoles et pastorales se sont-elles généralisées en dehors des secteurs où nous les avons observées ? C'est difficile à préciser en l'absence d'une investigation exhaustive. Cependant il est indéniable que c'est une des

rare portes de sortie qui s'offre aux acteurs du ghetto pastoral confronté à l'aridification ambiante, tout programme de développement ne pouvant véritablement se fonder que s'il prend appui sur des activités agraires combinées et non pas dissociées. L'émergence d'un monde rural véritable passe inévitablement par cette fusion, aussi regrettable que puisse paraître l'extinction progressive des civilisations pastorales. Les quelques cas régionaux qui viennent d'être évoqués sont-ils l'amorce d'une telle évolution ou de simples coexistences circonstanciées et limitées ? Il est trop tôt pour l'affirmer. Seul un nouvel épisode humide, qui renouvellerait largement les capacités de charge des parcours sahélo-sahariens sans remobiliser les pasteurs actuellement sédentarisés, confirmerait cette tendance.

De toute façon, dans la perspective d'une réduction encore plus importante des parcours, qu'annoncent même les modèles climatiques les moins catastrophiques, et d'un accroissement annuel de la population proche de 3%, il paraît inévitable que le monde agricole du bassin tchadien aura à assumer seul l'essentiel de ses besoins alimentaires pour les décennies à venir. Dans de telles perspectives, l'élevage extensif grand dévoreur d'espace se trouvera rapidement à l'étroit et ses communautés seront amenées à réduire leurs aires pastorales, pour inéluctablement se sédentariser, par défaut en quelque sorte. Il est regrettable que les positions de force qu'elles viennent de retrouver ne les incitent pas à se préoccuper davantage de ce long terme et qu'elles ne tentent pas de modifier leur incapacité structurelle à gérer un État moderne. Si elles ne surmontent pas ces handicaps, elles se retrouveront une nouvelle fois exclues, lorsqu'elles seront confrontées aux contraintes des économies de marché qui corsètent déjà strictement les pays côtiers voisins.

Bibliographie

- BECOM, 1993 —
Bureau de la Commission nationale
électorale, république du Tchad.
- BANQUE MONDIALE, 1988 et 1992 —
*Rapport préliminaire du Projet
national d'élevage, suivi des actions
entreprises*, Washington DC, Dir.
Dr Cornélius De Haan, N'Djaména,
Direction des ressources animales,
312 p.
- CHAPELLE J., 1957 —
Nomades noirs du Sahara, Paris,
Plon, (rééd. 1982, Paris, L'Harmattan,
499 p.).
- CLANET J.-C., 1982 —
L'insertion des aires pastorales
dans les zones sédentaires du Tchad
central, *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 139.
- CLANET J.-C., 1992 —
Le tassement des aires pastorales du
Tchad central, *Cahiers d'Outre-Mer*,
21 p.
- CLANET J.-C., 1994 —
*Géographie pastorale du Sahel
central*, thèse de doctorat d'État,
Paris-Sorbonne, 703 p.
- CLANET J.-C., 1996 —
*Atlas de la Commission du Bassin
du lac Tchad*, CTA-Cirad/EMVT,
Montpellier.
- GALLAIS J. et al., 1975 —
*Pasteurs et paysans du Gourma ;
la condition sahélienne*. Ceget-CNRS,
Bordeaux, 239 p.
- GALLAIS J. (éd.), 1977 —
Stratégies pastorales et agricoles
des Sahéliens durant la sécheresse
1969-1974. Ceget-CNRS, *Travaux
et documents de géographie
tropicale*, 30, 281 p.
- GALLAIS J., 1984 —
Adaptabilité et rigidité culturelle :
le sahélien et la pluie.
Études sahéliennes, 28.
- LE ROUVREUR A., 1962 —
Sahariens et sahéliens du Tchad,
Paris, Berger-Levrault, 466 p.
- ZELTNER J.-C., 1988 —
*Les pays du Tchad dans
la tourmente*, Paris, L'Harmattan,
382 p.